

Afin de garantir la plus grande transparence, les honoraires de nos missions standards sont fixés par un barème et sont revalorisés annuellement en fonction de l'évolution des salaires en France. Nos missions spécifiques sont facturées en fonction d'une proposition d'honoraires préalable.

COMPTABILITÉ

- Comptes annuels (Bilan – Compte de résultat – Annexe)
- Déclaration fiscale des résultats de l'entreprise
- Déclaration sociale du dirigeant TNS (DSI)
- Consultations de conseil
- Formation continue du personnel comptable

Chiffre d'affaires	De 100 K€ à 500 K€	De 500 K€ à 1 M€	De 1 M€ à 2 M€	De 2 M€ à 3 M€	De 3 M€ à 5 M€	De 5 M€ à 10 M€	De 10 M€ à 50 M€
Honoraires annuels HT	De 1.000 € à 1.500 €	De 1.500 € à 2.000 €	De 2.000 € à 2.800 €	De 2.800 € à 3.300 €	De 3.300 € à 3.900 €	De 3.900 € à 4.900 €	De 4.900 € à 5.900 €

PAIE

Bulletins de salaire et déclarations sociales	Honoraires HT par bulletin	Honoraires mensuels HT
De 1 à 9 salariés	25,40 €	
De 10 à 19 salariés	22,90 €	
De 20 à 21 salariés		435,10 €
De 22 à 29 salariés	20,30 €	
De 30 à 33 salariés		588,70 €
Plus de 34 salariés	17,80 €	
Apprentis	17,80 €	

Prestations annexes	Honoraires HT
Attestation de salaire	19,00 €
Création fiche salarié	38,00 €
Déclaration préalable à l'embauche (DPAE)	19,00 €
Solde de tout compte	38,00 €

SECRÉTARIAT JURIDIQUE ANNUEL

Documents d'approbation et de publication des comptes annuels.

Structure juridique	Honoraires annuels HT
SARL – SELARL – SNC – SCP – sans rapport de gestion	356,00 €
SARL – SELARL – SNC – SCP – avec rapport de gestion	458,00 €
SCI – SCM	254,00 €
SA – SAS – SELAFA	Selon complexité

SECRÉTARIAT COMPTABLE

Nous proposons un contrat de services, ajustable en fonction des besoins de nos clients, au tarif horaire de 36 € HT, comprenant notamment les prestations suivantes :

- Tenue de comptabilité
- Etablissement des déclarations de TVA